

LA DIVERSITE « UN ATOUT SUPPLEMENTAIRE »



Objectif



- ▶ Favoriser le pluralisme et rechercher la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières : **facteur de progrès pour l'entreprise**. Une telle démarche contribue à son efficacité et à la qualité de ses clients, de ses prestataires extérieurs et de ses consommateurs, en France et dans le reste du monde.

Pourquoi ne pas vous engager à

engager à



- ▶ Sensibiliser et former vos dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- ▶ Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
- ▶ Chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
- ▶ Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
- ▶ Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.
- ▶ Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : actions mises en œuvre, pratiques et résultats.